



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**Un Peuple - Un But - Une Foi**



----- 0 -----

**Assemblée nationale  
XIIIème législature**

----- 0 -----



**Dakar, Sénégal | 27 April 2022**

**ATELIER DE FORMATION DES PARLEMENTAIRES SUR LES AMENAGEMENTS EN  
MER DES ACTIVITES HUMAINES : ENJEUX ET DEFIS AU SENEGAL**

*ASSEMBLEE NATIONALE DU SENEGAL, DAKAR*

*MERCREDI 27 AVRIL 2022*

*(SALLE DU BATIMENT ANNEXE)*

Avec le soutien de



**PLANIFIER DANS UN MONDE LIQUIDE AVEC DES ENJEUX TROPICAUX**

Ce projet a reçu un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne dans le cadre de la convention de subvention n° 734271

À l'horizon 2030, l'ONU a défini un certain nombre d'objectifs de développement durable (ODD) parmi lesquels, l'objectif 14 qui vise : « la conservation et l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines aux fins de développement durable ». Cet objectif révèle l'engagement des États à mettre en œuvre des stratégies d'aménagement, de protection des écosystèmes, de gouvernance, etc..., de l'espace marin et côtier. Dans cette même dynamique, s'ajoute d'autres initiatives en Afrique notamment : le programme d'assistance technique à la gestion du littoral de l'Afrique de l'Ouest (WACA) qui contribue à renforcer la résilience des écosystèmes côtiers. Il s'agira donc pour les États à encadrer les activités des usagers sur leurs espaces maritimes.

Le Sénégal à l'image de plusieurs pays d'Afrique, a développé dans le cadre de son Plan Sénégal Emergent (PSE), un ensemble d'outils de gouvernance qui ne prennent pas suffisamment en compte, la planification marine spatiale. « Il convient que la planification de l'espace maritime couvre l'ensemble du processus, depuis la définition des problèmes et des possibilités, en passant par la collecte d'informations, la planification et la prise de décision, jusqu'à la mise en œuvre, la révision ou la mise à jour, et au suivi de l'exécution, et qu'elle tienne dûment compte des interactions terre-mer et des meilleures connaissances disponibles »<sup>1</sup>. C'est une approche politique qui pourrait servir de levier pour une meilleure prise en compte des données économiques et écologiques en mer des activités humaines.

Or, la mise en œuvre du PSE au courant des quinze prochaines années, nécessite un rôle déterminant des parlementaires dans l'aménagement du territoire, notamment celui de la mer.

Le défi consiste donc à définir les modalités d'implication des parlementaires pour la future planification spatiale marine au Sénégal en matière d'aménagement en mer des activités humaines. Au-delà de leurs missions régaliennes, qui sont de voter des lois, voter le budget, contrôler l'action du Gouvernement et récemment, l'évaluation des politiques publiques<sup>2</sup>, le rôle de plaidoyer et de dialogue politique qui incombe aux parlementaires ne peut se réaliser sans un certain nombre de préalables, dont les plus cruciaux consistent à leur formation.

La prise en compte effective de leurs besoins passe inéluctablement par la sensibilisation et le renforcement de leurs capacités sur les enjeux et défis de la planification marine spatiale.

Prenant en compte l'action des parlementaires dans la gouvernance des océans, le projet de recherche PADDLE coordonné par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), met en évidence son offre de recherche sur la planification spatiale marine dans la zone tropicale au bénéfice du réseau des parlementaires pour la protection de l'environnement au Sénégal (REPES). L'idée de cet atelier est de former les parlementaires sur les aménagements en mer des activités humaines avec un intérêt particulier sur la planification marine spatiale.

---

<sup>1</sup> Directive n° 2014/89/UE du 23/07/14 établissant un cadre pour la planification de l'espace maritime.

<sup>2</sup> Art.59 Loi constitutionnelle n° 2016-10 du 05 avril 2016 portant révision de la Constitution

## II. OBJECTIFS

L'objectif général de l'atelier est de contribuer au renforcement des capacités des parlementaires en vue de les outiller sur la mise en œuvre des politiques de gouvernance de l'espace marin et côtier.

Les objectifs spécifiques consistent à :

- ✓ renforcer leurs aptitudes de réflexion prospective et d'anticipation sur la planification marine spatiale ;
- ✓ favoriser une meilleure connaissance de l'historique, les challenges et les opportunités de la Planification spatiale marine pour le Sénégal ;
- ✓ préparer leur implication pour la future planification spatiale marine au Sénégal.

## III. RESULTATS ATTENDUS

- ✓ Les parlementaires s'informent sur la planification marine spatiale ;
- ✓ Une meilleure connaissance de la prise en compte de la planification marine spatiale dans les politiques de gouvernance de l'espace marin et côtier.

## IV. METHODOLOGIE

La journée sera partagée en deux temps. La matinée sera dédiée aux présentations des partenaires universitaires. L'après-midi permettra à 20 parlementaires d'expérimenter la planification spatiale marine grâce à un jeu de plateau. Les participants découvriront et discuteront de la signification et des implications de différents objectifs stratégiques maritimes tels que l'objectif de durabilité 14 des Nations unies "La vie sous l'eau", l'économie bleue, les interactions terre-mer, le transport maritime à courte distance et les mers et océans propres, sains et productifs.

## V. PARTICIPANTS, DATE ET LIEU

L'atelier aura lieu le mercredi 27 avril 2022 à la salle du bâtiment annexe de l'Assemblée nationale. Participeront à cet atelier de formation, une vingtaine de parlementaires et membres du REPES composés principalement :

- des députés membres du REPES;
- des membres du Conseil Économique, Social et Environnemental CESE ;
- des membres de l'Union d'Associations des élus locaux ;
- des personnes ressources  
des journalistes.

## VI. AGENDA PROVISOIRE

<b>Horaires</b>	<b>Activités</b>	<b>Intervenants</b>
10h00- 10h-30	Accueil et inscription des participants	REPES-LERPDES
	Allocutions	PADDLE-LERPDES-REPES
10h-30- 10h-45	Le projet H2020- PADDLE Planifier dans un monde liquide, un outil pour les parlementaires	Marie BONNIN, Directrice de recherche- Institut de Recherche pour le Développement
10 h45- 11h-00	Enjeux de la planification spatiale marine -PSM-	Brice Trouillet, Maitre de conférences - Université de Nantes)
11h00- 11h-15	La recherche en sciences de la mer, un préalable nécessaire : opportunité pour les parlementaires	Malick DIOUF, Professeur - UCAD
11h-15- 11h-30	Le cadre institutionnel de la gestion des activités humaines en mer au Sénégal : le cas du parlement sénégalais	Ibrahima LY, Professeur - UCAD
11h-30- 11h-45	La cartographie du droit, un outil innovant	Marie BONNIN (Directrice de recherche, IRD)
11h-45-12h-00	Discussions	Participants
12h-00-14h-00	Expérimenter la PSM	20 participants
14h-00-14h-15	Discussions en plénière	Participants
14h-15-14h-30	Synthèse et clôture	REPES-IRD-LERPDES